

## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 MAI 2020 à 17 H 30**

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra **en visioconférence**, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, ci-joints, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- 0 Approbation des procès verbaux des séances du Conseil Municipal des 25 novembre et 13 décembre 2019
- 1 Société ALTER PUBLIC – ZAC Vaulanglais Noirettes à Saumur – Garantie d'emprunt
- 2 Agence France Locale – Garantie à première demande – Exercice 2020
- 3 Approbation de l'attribution de compensation TP Agglo définitive 2019 et provisoire 2020
- 4 Admissions en non valeur de créances éteintes – Années 2011-2019
- 5 FEDER ITI – Rénovation énergétique École Maremaillette et Hôtel de Ville de Saumur
- 6 Mobilité active – Avenue de la Croix de Guerre
- 7 Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2020 - Demande de Subventions – Volet Grande Priorité
- 8 Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2020 - Demande de Subventions – Volet Contrat de Ruralité
- 9 Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2020 - Demande de Subventions – Volet Cœur de Ville
- 10 Vente de biens mobiliers supérieurs à 4 600 euros
- 11 Personnel municipal – Modification du tableau des emplois et des effectifs
- 12 Suspension de la modulation de l'IFSE sur les arrêts maladie pendant la période de l'état d'urgence sanitaire
- 13 FISAC – Convention et règlement d'intervention des aides aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité
- 14 Avenue de la Croix de Guerre à St-Lambert-des-Levées - Emprises de terrain dépendant du domaine public communal - Cessions

- 15 Lotissement communal "Les Enverries" à St-Lambert-des-Levées
  - Cession du lot n° 4 au profit de Mr et Mme Thibaut Carbonnel
  - Cession du lot n° 3 au profit de Mr Benoît Bourgeau et Mme Tiffany Boutet
- 16 Association Foncière Pastorale - Route de Montsoreau à Saumur - Acquisition de deux parcelles appartenant à Mme Josette Beaumont
- 17 Rue des Gravelles à Bagneux – Acquisition d'une parcelle appartenant à l'indivision Auger-Lorieux – Séjourné – Violleau-Roucher
- 18 Impasse des Roses à Bagneux - Acquisition d'une parcelle appartenant à Mme Monique Samson
- 19 Lotissement communal "Le Clos des Justicions" à St-Hilaire-St-Florent - Cession du lot n° 8 au profit de Mr et Mme Jean Picardat
- 20 Restauration des Boires de Loire – Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage au profit de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- 21 Château-Musée – Restauration des collections – Programme 2020 – Demande de subvention
- 22 Convention relative à la subvention d'une action de prévention des expulsions locatives par Habitat Solidarité – Approbation
- 23 Opération Fricotelle – Les Hortensias 2 – AAA - Convention relative à la réalisation des travaux de viabilisation et d'aménagement du site et à la rétrocession des ouvrages dans le domaine public
- 24 EHPAD des Aubrières – Saumur Habitat - Convention relative à la réalisation des travaux de viabilisation et d'aménagement du site et à la rétrocession des ouvrages dans le domaine public
- 25 Hautes Vignes – Edouard Denis Immobilier - Convention relative à la réalisation des travaux de viabilisation et d'aménagement du site et à la rétrocession des ouvrages dans le domaine public
- 26 RD 93 – Classement dans le domaine public communal

**COMPTE RENDU DES DECISIONS** prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 17 novembre 2017, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le mercredi 20 mai 2020  
Le Maire de la Ville de Saumur



NOTA : Conformément à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, chaque élu pourra détenir **deux procurations** au lieu d'une actuellement. Les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

- > Toute question devra être adressée par mail 24 heures avant la séance à l'adresse suivante:  
[jackie.goulet@ville-saumur.fr](mailto:jackie.goulet@ville-saumur.fr)